

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Eurolist)

Par courrier du 26 novembre 2007, complété par des courriers des 27 et 30 novembre 2007, la société Dresdner Kleinwort Securities Limited (1) (30 Gresham Street, Londres, EC2V 7PG, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 novembre 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir 3 348 000 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 6,18% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'un transfert d'actions au profit du déclarant dans le cadre d'un "collateral".

(1) Contrôlée par la société de droit allemand Allianz SE.

(2) Sur la base d'un capital composé de 54 168 916 actions représentant autant de droits de vote.